



CENTRE HOSPITALIER
DU SUD SEINE ET MARNE
FONTAINEBLEAU • MONTEREAU-FAULT-YONNE • NEMOURS

2026

CATALOGUE FORMATIONS CONTINUES DES INSTITUTS DU C.H. SUD 77

I.F.A.S
5 rue V. HUGO
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

I.F.S.I.
80 route de VALVINS
77920 SAMOIS SUR SEINE





FORMATION DES TUTEURS DE STAGE A.S. ET I.D.E.

Conformément à l'instruction n° DGOS / RH1/2016 / 330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux et au cahier des charges nationales en annexe, cette formation a pour finalité de professionnaliser la fonction de tuteur de stage en développant 4 compétences requises :

- Compétence 1 : compétences sociales et relationnelles
- Compétence 2 : compétences pédagogiques
- Compétence 3 : compétences réflexives
- Compétence 4 : compétences organisationnelles

Public concerné : Titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier et titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant uniquement avec au moins 3 ans d'exercice professionnel

Modalités d'accès - Prérequis

- Aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Appétence à l'encadrement des stagiaires
- Connaissance des référentiels métiers et de formation
- Capacité d'évaluation

Objectifs

- S'approprier les référentiels de compétences et de formation
- Acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour aider les stagiaires à transférer les connaissances en situation de travail et développer ainsi un savoir-faire opérationnel
- Identifier le projet du stagiaire et l'accompagner dans sa réalisation
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- S'approprier la démarche d'analyse de pratique professionnelle afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage, en particulier le portfolio du stagiaire et le livret d'accueil et d'encadrement
- Acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir d'études de cas
- Analyse de pratiques
- Utilisation du portfolio
- Utilisation de la feuille d'évaluation de compétences
- Travaux de groupe et simulation



Modalités d'évaluation

- Recueil des besoins des participants en amont de la session et quotidiennement au cours de la session.
- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants.
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences nécessaires au tutorat infirmier.
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants.

Intervenants

- Formateurs permanents des instituts de formation

ORGANISATION

Lieux de formation :

- Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier du sud site de Samois-sur-Seine

Durée de la formation :

- 28 heures, 3 jours plus 1 jour à distance avec travail intersession à produire

Tarif :

- 420 € par participant

Capacité d'accueil :

- 20 participants avec un seuil minimal de 10 pour réaliser l'action de formation

DATES DES SESSIONS DE FORMATION 2026

De 9h à 12 heures et de 13h à 17 heures

- **Session 1:** du 1er au 3 avril et le 26 juin
- **Session 2 :** du 20 au 22 mai et le 26 juin
- **Session 3 :** du 30 septembre au 2 octobre et le 27 octobre

A la fin de chaque session une attestation de formation est délivrée.





FORMATION D'ASSISTANT EN SOINS EN GERONTOLOGIE

Conformément à l'arrêté du 23.06.2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie (A.S.G.). La Circulaire DGAS/DSS/DHOS n° 2009-195 du 6 juillet 2009 relative à la mise en œuvre du volet médico-social du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social, soit au domicile au sein d'un S.S.I.A.D, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et de réadaptation cognitivo-comportementaux et les U.S.L.D.

Modalités d'accès - Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social
- Être en situation d'emploi effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

Objectifs de la formation

- Au terme de la formation, les professionnels doivent être capables d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel :
- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider à soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées



Suivi pédagogique

Le suivi du professionnel en formation est réalisé par un formateur permanent de l'institut et l'encadrement de l'établissement employeur (cadre de santé, infirmière coordinatrice, etc...), autour d'analyses de pratiques professionnelles et d'acquisition de nouvelles compétences. Il porte sur :

- L'évolution des pratiques
- Les travaux à réaliser entre deux rencontres – séances de formation
- Le transfert de connaissances
- Le questionnement individuel
- Les perceptions sur l'objet de la formation (personnes âgées, la démence, troubles cognitifs, acceptation de la part du soignant, de l'aide, du résident...)
- La notion de représentation en évolution

Modalités d'évaluation

Un bilan des acquis de la formation devant un jury sera réalisé (mesure des écarts entre le début de formation et la fin de la formation.)

Intervenants

- Formateurs permanents des instituts
- Professionnels experts dans le domaine sanitaire et médico-social.

ORGANISATION

Lieu de formation :

Institut de formation d'aides-soignants du centre hospitalier du Sud seine et Marne
5, rue Victor Hugo, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Durée de la formation :

140 heures de formation en discontinu à raison de 2/3 jours par mois

Tarif : 1960 euros

Capacité d'accueil : 20 participants avec un seuil minimal de 10 pour réaliser l'action de formation

DATES DE LA FORMATION 2026

De 9h à 12 h et de 13h à 17h

- 11, 12 et 13 mars
- 15, 16 et 17 avril
- 27, 28 et 29 mai
- 16, 17 et 18 septembre
- 14, 15 et 16 octobre
- 18, 19 et 20 novembre
- 3 et 4 décembre

A la fin de chaque session une attestation de formation est délivrée.





PREVENIR ET GERER LA VIOLENCE ET L'AGRESSIVITE DU PATIENT ATTEINT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Les professionnels de santé exerçant dans tous services de soins peuvent être exposés au risque d'agressivité et de violence. Ces situations génèrent un sentiment d'insécurité préjudiciable au bien être des soignants et à la qualité des soins.

Public concerné / modalités d'accès

- Tous professionnels de santé pouvant accueillir au sein de leur service des patients présentant des troubles psychiatriques.

Objectif global

- Accompagner les professionnels de santé dans la mise en œuvre de stratégies de prévention efficaces afin de limiter les situations de violence et dans l'appropriation des techniques permettant d'y faire face.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le mécanisme de l'agressivité chez le patient atteint de troubles psychiatriques
- Identifier et analyser les situations propices à un déclenchement d'agressivité et/ou de violence
- Mettre en œuvre les conduites à tenir et les techniques visant à désamorcer et/ gérer ces situations
- Analyser sa pratique dans le but de l'améliorer

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation simulée
- Analyses de pratiques



Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants

Intervenants

- Formateurs permanents des instituts diplômés en simulation
- Professionnels experts dans le domaine de la psychiatrie

Une attestation individuelle de suivi de la formation sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire ayant assisté à la totalité des enseignements

ORGANISATION

Nous proposons deux formations spécifiques aux apprenants soit :

- Des sessions spécifiques aux professionnels de santé exerçant en service de psychiatrie.
- Des sessions spécifiques aux professionnels de santé exerçant dans tous services de soins.

Lieu de formation

- Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier du sud Seine et Marne
- 80 route de Valvins, Samois sur Seine

Durée de la formation :

- 21 heures, 2 jours et 1 jour à distance

Tarif

- 315 euros par participant

Capacité d'accueil

- 8 participants avec un seuil minimal de 6 pour réaliser l'action de formation

DATES DES SESSIONS DE FORMATION 2026

De 9h à 12 heures et de 13h à 17 heures

Session 1 (personnel hors psychiatrie) : du 23 au 24 mars et le 13 avril

Session 2 (personnel de psychiatrie) : du 4 au 5 mai et le 1 juin

Session 3 (personnel hors psychiatrie) : du 14 au 15 septembre et le 5 octobre

Session 4 (personnel de psychiatrie) : du 2 au 3 novembre et le 23 novembre

A la fin de chaque session une attestation de formation est délivrée.





ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANT.ES

Cette formation propose aux aides-soignants titulaires d'un diplôme délivré avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 d'actualiser leurs compétences conformément :

- à l'annexe 1 (référentiel d'activités) de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant ajoutant des actes dans le champ de compétences des aides-soignants
- à l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Modalités d'accès - Prérequis :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant antérieur à juillet 2022

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

Objectifs :

- Mesurer les paramètres permettant d'apprecier l'état de santé de la personne
- ·Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- ·Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.

Contenu :

- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021
- Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprecier l'état de santé de la personne
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque
- Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant
- Traçabilité des données avec exactitude

Modalités d'évaluation :

- Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres
- Étude de situation en lien avec le raisonnement clinique

Critères d'évaluation :

- Conformité des modalités de recueil des données
- Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
- Pertinence des actions et transmissions réalisées



Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster

Objectifs

- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé
- Identifier les éléments à réajuster
- Réajuster son intervention

Contenu :

- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021
- Modalités d'évaluation :
- Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé

Critères d'évaluation :

- Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
- Analyse de la qualité du soin réalisé.

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Objectifs

- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

Modalités d'évaluation :

- Etude de situation

Critères d'évaluation :

- Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités

Intervenants :

Formateurs permanents des instituts de formation



ORGANISATION

Lieux de formation :

- Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier du sud 77
- 80 route de Valvins, Samois sur Seine

Durée de la formation :

- 21 heures, 3 jours

Tarif :

- 315 € par participant

Capacité d'accueil :

- 15 participants avec un seuil minimal de 10 pour réaliser l'action de formation

DATES DES SESSIONS DE FORMATION 2026

De 9h à 12 heures et de 13h à 17 heures

Session 1: du 16 au 18 mars

Session 2 : du 11 au 13 mai

Session 3 : du 21 au 23 septembre

Session 4 : 9, 10 et 12 novembre

A la fin de chaque session une attestation d'actualisation des compétences est délivrée sous réserve d'avoir validé les trois modules.

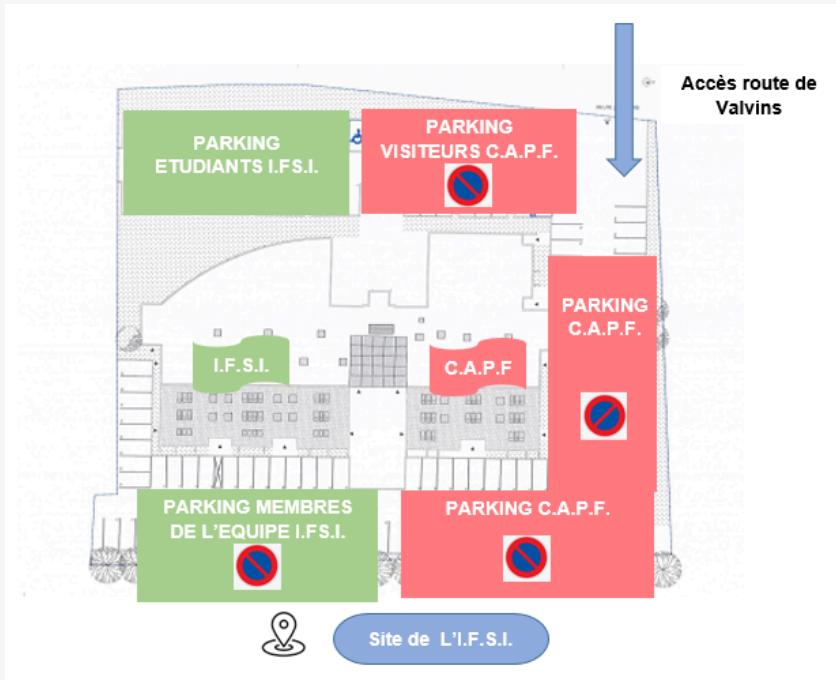


VENIR A L'I.F.S.I.

Transports en commun:

- Bus : Station “Laffemas”
- Train : 20 min à pied de la gare de Fontainebleau-Avon

Voiture : parking gratuit mais places limitées



VENIR A L'I.F.A.S.

Transports en commun:

- Bus : Stations “Lepesme” ou “Nodet”
- Train : 12 min à pieds de la gare de Montereau-fault-Yonne

Voiture : parkings gratuits à proximité

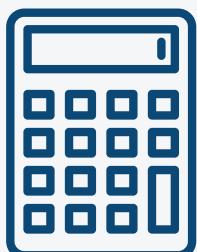


INSCRIPTIONS :



Formulaires téléchargeables sur le site internet de l'Institut

<https://www.ch-sud-seine-et-marne.fr/professionnels/enseignement/ifsi>



DEMANDE DE DEVIS A FAIRE PAR MAIL A :
ifsi@ch-sud77.fr



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
Tel : 01.64.31.65.31
Mail : ifsi@ch-sud77.fr



I.F.A.S
5 rue V. HUGO
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

I.F.S.I.
80 route de VALVINS
77920 SAMOIS SUR SEINE



**Vous présentez une
situation de handicap,
n'hésitez pas à nous
contacter pour plus
d'informations**